

HISTOIRE D'UN ADAGE

« Hors de l'Église pas de salut ! »

Les premiers chrétiens l'avaient prononcée sans mépris.
Comme une parole d'invitation et de séduction.
Mais dans l'histoire, cette petite phrase s'est transformée
dans sa signification et son usage. Jusqu'à devenir parole
d'exclusion et signe d'intransigeance.
Et, en 2007, Rome y est revenu...





L N'EST pas si éloigné le temps où, dans le village, on pointait du doigt ceux qui n'allaient pas à l'église. C'étaient les gens de « l'autre bord », infréquentables et d'une moralité douteuse. Sans aucun doute, ils iraient en enfer puisqu'ils n'accomplissaient pas les devoirs que tout bon chrétien est sensé remplir pour mériter son salut dans la course au paradis. Hors de l'Église, donc, pas de salut !

CATHOLIQUE ET ROMAINE

Cet adage trouve sa source dès les débuts du christianisme. C'est au milieu du III^e siècle, à Alexandrie, que le théologien Origène utilise pour la première fois l'expression dans un commentaire du livre de Josué. Il s'adresse à des juifs et des chrétiens. Il leur explique que le salut en Jésus concerne tous les humains, ceux qui sont nés avant sa venue comme ceux qui ne le connaissent pas. Ce salut passe même à travers des pratiques païennes. Origène appelle les juifs à rejoindre les communautés chrétiennes où ils peuvent trouver le salut en Jésus-Christ et les chrétiens à ne pas les quitter.

Au cours de l'histoire, cet adage va entrer dans les textes conciliaires et le discours des évêques. Il va se radicaliser en fonction des situations et des défis rencontrés par l'Église, notamment les hérésies. On va commencer à parler de foi catholique, à développer une doctrine et à établir des frontières claires entre ceux qui sont de la vraie Église et ceux qui n'en sont pas. Ainsi, les chrétiens orientaux et les protestants seront considérés comme des schismatiques. Hors de l'Église catholique romaine, pas de salut ! Et dans les guerres de religion, on ne fera pas de quartier.

LIBERTÉ EN QUESTION

L'adage resurgit à partir du XVIII^e siècle lorsque l'Église catholique se trouve confrontée aux défis de la liberté et du monde moderne. En 1830, le pape Pie VIII donne ce conseil : « *Il sera tout à fait opportun d'exhorter [la femme qui voudrait épouser un non-catholique] à se souvenir de ce dogme très assuré de notre religion, qu'en dehors de la vraie foi catholique, personne ne peut être sauvé.* » (1) Voilà comment un simple adage se transforme subrepticement en dogme. Deux ans plus tard, son successeur, Grégoire XVI publie l'encyclique *Mirari vos* destinée à combattre les idées libérales : « *Nous en venons maintenant à une autre cause, très grosse de conséquences, de ces maux dont nous déplorons que l'Église soit présentement affligée, à savoir l'indifférentisme, ou cette opinion fautive selon laquelle on pourrait*

obtenir le salut éternel de l'âme par n'importe quelle profession de foi dès lors que la conduite se réfère à la règle de ce qui est droit et honnête. Et de cette source empoisonnée de l'indifférentisme découle cette maxime fautive et absurde, ou plutôt ce délire, qu'il faut procurer et garantir à chacun la liberté de conscience. » On revient de loin ! Mais l'appel des débuts de l'Action catholique, « Refaisons chrétiens nos frères », n'est-il pas marqué par de telles conceptions ?

Dans les années 1960, le Concile Vatican II constituera un tournant. Les pères conciliaires commenceront par rejeter le premier schéma de textes (1962) qui contenait des affirmations comme : « *L'Église romaine est le Corps mystique du Christ. Le saint concile enseigne donc et professe solennellement qu'il n'y a qu'une véritable Église de Jésus-Christ (...), cette Église catholique romaine qui seule a le droit d'être appelée Église.* » Les évêques reconnaîtront à tout être humain le choix libre et conscient de ses convictions religieuses dans la célèbre *Déclaration sur la liberté religieuse* que les inté-

gristes de Mgr Lefèvre n'ont pas avalée. Ce concile, dans son esprit comme dans ses textes, invite au dialogue œcuménique, à l'ouverture aux autres religions et à l'engagement avec « tous les hommes de bonne

volonté ». Bouleversement d'une Église catholique qui enfin s'ouvre au monde, dira-t-on.

ARRIÈRE TOUTES !

On peut dès lors comprendre que la *Déclaration « Dominus Jesus »* publiée en 2000 par le Cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, apparaisse comme un retour pré-conciliaire. Voulant lutter contre le relativisme religieux ambiant, elle réaffirme la supériorité de la religion catholique sur les autres confessions religieuses chrétiennes et non chrétiennes : « *S'il est vrai que les adeptes d'autres religions peuvent recevoir la grâce divine, il n'est pas moins certain qu'objectivement, ils se trouvent dans une situation de grave indigence par rapport à ceux qui, dans l'Église, ont la plénitude des moyens de salut.* » (n° 91) À l'époque, 53 théologiens et théologiennes belges francophones avaient protesté collectivement et publiquement. En juin dernier, le nouveau préfet de la Congrégation confirmait les positions vaticanes dans un document ratifié par Benoît XVI. Un document qui « *se propose de préciser la signification authentique de certaines expressions ecclésiologiques du Magistère, pour que le débat théologique ne soit pas faussé par des confusions ou des malentendus.* ». À bon entendeur... ■

Thierry TILQUIN

ROME.

Église catholique comme une forteresse.

(1) Cité par Bernard SESBOÛÉ, *Hors de l'Église pas de salut*, DDB, Paris, 2004. Le présent article s'inspire en grande partie de ce livre. Prix : 25 € - 10 % = 22,50 €.

RÉ-ACTIONS

Hors de l'Église, point d'œcuménisme

Sur le chemin de l'œcuménisme, les récentes réaffirmations du Vatican suscitent des questions et des inquiétudes parmi tous les chrétiens. Catholiques compris.

L'ŒCUMÉNISME demeure-t-il dans les priorités de la hiérarchie catholique ou l'affirmation « Hors de l'Église catholique, point de salut » n'est-elle pas à nouveau mise en avant ? Depuis le pontificat de Benoît XVI, et bien que ce dernier se soit rendu à Constantinople, la question semble devenue d'actualité. La position vaticane sur l'œcuménologie est très en retrait.

Ainsi, selon un document concernant certains aspects de la doctrine de l'Église publié en juillet par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (qui fut longtemps présidée par l'actuel Benoît XVI), il est apparu que d'autres Églises, comme l'Église orthodoxe, souffrent d'une « plaie » du fait même qu'Elles ne reconnaissent pas le pape. Et pour les Églises protestantes, qui n'ont ni évêques, ni prêtres consacrés, le document romain considère la plaie comme encore plus profonde. En Belgique, le pasteur Guy Liagre, président du Synode de l'Église Protestante Unie de Belgique (EPUB), a exprimé son inquiétude devant le fait qu'aux yeux du Vatican, il est difficile d'attribuer l'appellation d'Église à l'EPUB. Mais il note qu'en Belgique, il y a une Déclaration de reconnaissance inter-ecclésiale du baptême datant de 1971 et que l'EPUB y entretient depuis de nombreuses années d'excellents contacts avec les autres Églises chrétiennes sœurs. « De par sa récente position, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi considère l'Église catholique-romaine comme la seule véritable héritière de la tradition chrétienne au plein sens du mot. Elle tire ainsi un trait sur un certain nombre d'acquis essentiels du dialogue inter-

ecclésial. Liberté de religion et liberté de conscience forment avec le respect des autres convictions religieuses et d'autres structures ecclésiales les caractéristiques du protestantisme. C'est dans cet esprit que l'EPUB affirme qu'elle continue de considérer l'Église catholique-romaine comme une église sœur. L'EPUB, de par sa mission chrétienne, poursuivra sa participation inter-ecclésiale aux niveaux local et national, en ce compris avec l'Église catholique-romaine. Cette collaboration se fera dans l'Esprit de l'Évangile afin de contribuer à la construction d'une société plus humaine. »

Le professeur Löwenthal, président du Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL), a adressé des remer-

RASSEMBLEMENT ŒCUMÉNIQUE.

Cette année, c'était à Sibiu en Roumanie.



Église, écuménisme ?

ciements à l'EPUB pour la publication de cette déclaration. Il dit avoir reçu des réactions furieuses émanant de personnes bien « cathos » relatives à diverses interventions romaines de ces derniers mois, dont celle s'en prenant à Amnesty International. D'où des questions sur la manière dont la hiérarchie catholique se comporte par rapport au dépôt qu'elle a hérité d'une Tradition réputée vivante mais fidèle. Pour le président du CIL, les catholiques qui se veulent chrétiens, fidèles au Christ dans la foi plutôt que fidèles « dociles » au magistère et à sa doctrine, avertissent leur hiérarchie qu'à vouloir exercer seule ce qui lui reste de pouvoir, elle perd ce qui lui reste d'autorité.

ŒCUMÉNISME OU PLURALISME ?

Les membres de la Commission Fois et Convictions du CIL ont aussi relevé le peu d'implications des fidèles des Églises chrétiennes de Belgique dans la préparation et la participation au III^e ROE (voir encadré). Mais ils entendent y donner des suites, en collaboration avec le professeur Nicolas Bardos, qui s'y est rendu à l'initiative de Pax Christi Wallonie-Bruxelles et de Justice et Paix de Belgique francophone. En effet, ils partagent avec bien des catholiques et autres chrétiens l'idée selon laquelle il reste important que les chrétiens puissent parler davantage ensemble en Belgique, en Europe et au niveau du monde. Spécialement en ce qui concerne les enjeux de société majeurs et pour apporter au monde post-moderne la vision des Béatitudes. Selon Étienne Catteau, secrétaire de la commission du CIL, « les éclairages sur les Évangiles tels qu'apportés par les trois grandes traditions chrétiennes, tout comme, par exemple, la musique du luthérien qu'était Bach, sont un plus pour goûter la plénitude de la Révélation, de

« Il reste important que les chrétiens puissent parler davantage en Belgique. »

sorte que je ne prie plus pour l'unité, mais pour la communion des chrétiens ». Face aux problèmes posés particulièrement par le monde musulman et par l'envahissement du matérialisme, le souci

œcuménique et, a fortiori, les replis identitaires ne sont pas des solutions d'avenir. Le pluralisme et l'action commune de tous (confessions, religions, convictions) s'imposent comme une nécessité : « il est évident, précise Étienne Catteau, que les discussions entre les théologiens spécialistes des diverses confessions n'intéressent plus le peuple chrétien. Pour les fidèles, ce qui importe c'est de se connaître, de se rencontrer et de pouvoir 'agir et vivre ensemble'. C'est le terrain et la base qui sont premiers. La société post-moderne est marquée par le pluralisme c'est-à-dire par l'appréciation positive de l'autre. Cependant, le Vatican a à présent dans l'œil du cyclone tous les théologiens catholiques qui s'intéressent au pluralisme. Ainsi, par exemple, le jésuite belge Jacques Dupuis décédé en 2004 après avoir passé plus de la moitié de sa vie en Inde ». Pour l'expert de l'histoire de l'Église catholique qu'est Jan Grootaers, l'ouvrage principal de Jacques Dupuis *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, publié en 1997, « est à l'opposé de la pensée de Ratzinger... (qui) ne supporte pas le pluralisme religieux, certainement pas à l'intérieur de l'Église (catholique), ni avec d'autres Églises chrétiennes, ni finalement avec les autres religions... » (1). Et ce au point d'avoir fait dire récemment à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi que Vatican II a été mal compris et qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique. ■

Jacques BRIARD

(1) Dans une récente interview au journal *De Morgen*.

MAL PRÉPARÉ...

En septembre a eu lieu à Sibiu, en Roumanie, le III^e Rassemblement Œcuménique Européen (ROE). Il avait pour thème « La lumière du Christ illumine tous les hommes. Espoir de renouveau et d'unité en Europe ». Et pour sous-thèmes : unité, spiritualité, témoignage, Europe, religions, migrations, création, justice et paix.

Tout comme ceux de Bâle en 1989 et de Graz en 1996, ce III^e ROE était convoqué par le Conseil des Conférences Épiscopales Européennes (CCEE) et la Conférence des Églises Européennes (CEE-KEK) liée au Conseil Œcuménique ou Mondial des Églises (COE-WCC), dont l'Église catholique n'est pas membre, mais participe à ses travaux.

Ce III^e ne fut guère préparé au niveau des fidèles dans les Églises de divers pays, dont celle de Belgique, contrairement aux initiatives prises ailleurs très officiellement.

Cela a causé diverses préoccupations, spécialement à propos de l'Église catholique, y compris en son sein. En effet, l'œcuménisme est devenu plus familier aux catholiques, surtout depuis le concile Vatican II et à travers divers apports, dont, par exemple et jusqu'au III^e ROE, ceux de l'abbaye de Chavotogne.